

## La sécurité en ligne de mire ! Moniteurs et opérateurs de domaines skiables unis pour le respect des consignes de sécurité.



L'actualité dramatique de l'hiver dernier – chute d'une personne d'une télécabine du domaine de Planpraz à Chamonix, suite à une bagarre entre jeunes gens au sein de cette télécabine – a mis en lumière le danger du non respect des règles de sécurité lors de l'utilisation des remontées mécaniques.

Alors que la commission de Sécurité des Consommateurs met l'accent sur la nécessité pour les usagers de respecter les consignes de sécurité des remontées mécaniques, une convention a été signée, entre les opérateurs de domaines skiables (SNTF) et les moniteurs des Ecoles de Ski Français (SNMSF) pour sensibiliser les usagers au respect de ces consignes de sécurité.

On constate, en effet, que la majeure partie des incidents et accidents qui surviennent aujourd'hui sur les remontées mécaniques sont liés à un défaut de connaissance des consignes d'utilisation des appareils.

Les moniteurs de l'Ecole du Ski Français enseignent avant tout l'art et le plaisir de la Glisse. Ils se trouvent donc en première ligne pour véhiculer des messages de prévention concernant les règles qui régissent l'utilisation des remontées mécaniques auprès des pratiquants débutants ou experts. C'est donc l'engagement qu'ils prennent : intégrer dans l'enseignement de la glisse les règles indispensables à connaître et à respecter lors de l'utilisation des remontées mécaniques.

**Pierre Lestas**, Président du SNTF, témoigne : « *Il faut sensibiliser le public au respect des règles de sécurité, pour diminuer le risque d'accidents sur les remontées mécaniques* »

**Gilles Chabert**, Président du SNMSF a déclaré : « *Les moniteurs et les exploitants de remontées mécaniques ont des intérêts convergents : il faut poursuivre nos efforts pour limiter l'accidentologie, afin que les sports d'hiver restent un plaisir.* »

### Consignes de sécurité sur les remontées mécaniques

Elles sont obligatoirement affichées au départ de chaque appareil. Des panneaux et pictogrammes apportent les principales informations directement à l'utilisateur au cours des phases d'embarquement et de transport. L'utilisateur qui ne respecte pas ces consignes peut se mettre en danger, lui-même, ainsi que les autres usagers.

### Consignes de sécurité sur les téléskis :

- Tenir les bâtons dans la même main, dragonnes dégagées



- Ne pas prendre ou lâcher une perche en ligne



- Ne pas slalomer



### Consignes de sécurité sur les télésièges :

- Abaisser le garde corps

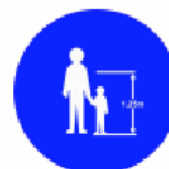


- Ne pas se balancer



- Ne pas sauter

- Accompagner les enfants de moins de 1,25m



### Consignes de sécurité dans les télécabines :

- Ne pas faire balancer la cabine



- Ne pas s'appuyer sur les parois



- Ne pas se lever (cabines assises)



## **Quelques données sur l'accidentologie en remontées mécaniques (source : Ministère des Transports / STRMTG)**

La France est le **premier domaine skiable du monde** :

- **58,6 millions** de journées skieurs en 2008-2009.

- **Les 4000** remontées mécaniques de France enregistrent **800 millions** de passages par an environ.

On recense en moyenne **20 accidents graves** par an (par exemple : fracture d'un membre supérieur ou inférieur), dont la cause principale est le **non respect des règles d'utilisation** des appareils. Ces résultats placent le transport par câble à un niveau de sécurité équivalent à celui des tramways et métros.

### **Sécurité surveillée par l'Etat et ses services**

L'exploitation et la maintenance pluriannuelle des remontées mécaniques sont surveillées par l'Etat représenté par **le Préfet et ses services**. En l'occurrence, le Bureau des Remontées Mécaniques rattaché à **la Direction Départementale de l'Équipement** (devenue Direction Départementale des Territoires depuis le 1er janvier 2010) a la charge de veiller à ce que la sécurité des usagers des remontées mécaniques soit bien assurée.

L'ensemble des bureaux de contrôle répartis dans les massifs montagneux est piloté par le **Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés situé à Grenoble**. Il assure le suivi des incidents et accidents, et impose les actions préventives pour éviter la reproduction d'événements du même type.

:

### **Contacts :**

**Syndicat National des Téléphériques de France :**

**Laurent Reynaud** – Directeur - 06 81 84 75 10

**Ecoles du Ski Français :**

**Caroline Brisson** – Secrétariat Presse **04 76 90 67 36**

### **Contact Presse**

**Agence Duodecim / Florence Steurer** : 0450479293 / 0680731004